

2 réunions dans la même journée :	
Matinée : Réunion avec les IA-IPR	
Après-midi : «Des tablettes au CDI » avec l'intervention de M. Desplanque du CDDP de Valence	
Année scolaire	2013/2014
Bassin	2 bassins : Valence et Romans – Bourg-de-Péage
Réunion x/x	1 et 2/4
Jour/date	10/12/2013
Lieu/structure d'accueil	Lycée Agricole Le Valentin – 26500 Bourg-lès-Valence
Animateur(s)-formateur(s)	Anne Dautheville et Anne Fernandez pour le bassin romanais ; Gaële Bournat et Marie-Hélène Pellissier pour le bassin valentinois
Intervenants extérieurs :	M.M. Pépin et Wawer, IA-IPR EVS M. Boutier, Inspecteur Général (enseignement primaire) M. Sébastien Desplanque, correspondant ressources numériques au CDDP de Valence.
Thème 1 – Matinée	Devoir et mémoire et citoyenneté
Réunion avec les IA-IPR EVS	<p><u>Commémoration de la première guerre mondiale :</u> M. Pépin présente un diaporama sur la guerre mondiale 1914-1918 et sa commémoration (2014-2018). Il précise les opportunités pédagogiques liées à ce thème :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travail sur des documents originaux (lettres, photos, films), la lecture et l'analyse d'images ; - mise en place de collaborations avec les enseignants (arts plastiques, éducation musicale, etc..) ; - mise en œuvre des productions d'élèves qui soient pérennes. <p><u>Citoyenneté :</u> Deux élections auront lieu en 2014, de nombreuses activités peuvent aussi être menées sur ce thème.</p> <p>Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 09/07/2013</p> <p>M. Pépin présente le cadre de cette loi, ses enjeux, ses objectifs ainsi que les orientations de la politique éducative et pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs de la loi : <ul style="list-style-type: none"> - augmenter le niveau général de tous les élèves : - réduire de 10% l'écart de maîtrise des compétences en fin de CM2. - diviser par 2 le nombre d'élèves qui sortent du système scolaire - amener tous les élèves à maîtriser le SCCC (Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture) • Orientations : <ul style="list-style-type: none"> - Pratique et théorie intégrées dans les ESPE - Réforme des rythmes scolaires - Parcours d'Information, d'Orientation et de Découverte du Monde Economique et Professionnel (PIODMED) qui remplace le PDMF. - Valorisation du LP - Conseil Supérieur des Programmes - Liaison CM2/6° : par exemple avec e-sidoc - CESC école-collège

• **Mise en œuvre :**

1 – Réinvestir dans les moyens humains

Créations d'emplois dans l'Education Nationale, la formation initiale, l'accompagnement des élèves, etc.

2 – Développer une grande ambition numérique

- Inscription dans la loi du principe d'une éducation numérique pour tous les élèves.

- Création d'un service public numérique avec un délégué numérique par académie (Yaël Briswater à Grenoble).

- Education aux médias : formation à l'esprit critique.

- Enseignement progressif (PACIFI)

- Sensibilisation aux droits et devoirs liés à l'usage de l'Internet au collège

- « Professeurs documentalistes concernés et impliqués dans les apprentissages liés au numérique »

3 – Améliorer le climat scolaire

- Lutter contre le décrochage scolaire

- Offrir un cadre protecteur grâce à une équipe pluri-professionnelle : programme d'actions contre le harcèlement (CESC), mise en place d'assistants de prévention et sécurité

Education aux médias

Deux problématiques de l'éducation aux médias :

1 – Citoyenneté numérique

- Développer l'esprit critique chez les élèves

- Notion de liberté d'expression

- Autonomie dans l'accès aux textes

- Esprit de responsabilité

- Maîtriser l'architecture de l'information, trouver les bonnes informations, les trier, les hiérarchiser.

2 – Lecture numérique / lecture sur livre

Lecture sur Internet

- 1 lecteur, plusieurs textes

- texte non donné, à trouver

But : rechercher, évaluer l'information

/

/

/

/

Lecture sur livre

- 1 lecteur, 1 texte

- texte donné

But : comprendre, se représenter

La lecture numérique est plus exigeante en termes cognitifs : elle exige une exploration visuelle, une maîtrise de la navigation, la corroboration des informations, un retour sur soi et sur sa stratégie.

Conclusion :

- « Knowledge is co-constructed, not only delivered »

- Structure du CCC (matrice européenne) : projet d'une équipe

- L'anglais est la langue première de l'Internet

- Les compétences à acquérir pour la lecture numérique sont un enjeu pour l'égalité des chances

- Problème de la formation des enseignants

Politique documentaire et contrat d'objectifs / CCC

M. Wawer fait un point sur les établissements qui ont renouvelé leur Contrat d'objectifs cette année et sur la mise en place d'une politique documentaire.

Les professeurs documentalistes concernés font part des difficultés rencontrées : ils sont souvent seuls pour effectuer cette mise en place,

	<p>même lorsqu'un comité de pilotage a été formé : les membres du comité se reposent sur le professeur documentaliste qui se retrouve bien souvent à porter le projet tout seul.</p> <p>M. Wawer rappelle que les professeurs documentalistes peuvent utiliser comme point d'appui les compétences documentaires qui figurent dans les programmes.</p> <p>Certains professeurs documentalistes font part de leur étonnement quant à l'absence de financement pour les actions du contrat d'objectifs cette année.</p> <p><u>Centres de Connaissances et de Culture :</u> Documentation à consulter sur le site « Documentation réunion de bassin »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de mettre en place un CCC dans le cadre du Contrat d'objectifs : dossier à déposer en juin. - Projet d'ouverture d'un CCC par bassin. - Critères : voir document « Vers le Centre de Culture et Connaissances ». Projet en lien avec le CPE, nécessitant la mobilisation de la communauté éducative et la participation du chef d'établissement. <p>Contrats d'objectifs : ils seront tripartites et on pourra y inscrire le CCC.</p> <p><u>Construire un PACIFI :</u> Document à retirer sur le site « Documentation réunion de bassin »</p> <p><u>Déploiement d'un portail documentaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Adapter l'outil aux besoins de la communauté – Former les enseignants à l'usage du portail – Informer les parents
<p>Thème 2 - Après-midi</p> <p>Des tablettes au CDI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intervenant : M. Sébastien Desplanque, correspondant ressources numériques au CDDP de Valence. Après un tour de table où chacun a exprimé ses attentes, une discussion enrichissante s'est engagée sur plusieurs points. • Généralités sur les tablettes Avant tout achat de tablettes, les questions de gestion, de maintenance, et d'utilisation doivent être posées : sur quels fonds achète-t-on les tablettes, qui en fait la gestion (charge des batteries, téléchargement des applications, maintenance, lieu de stockage), et surtout, quelle utilisation veut-on en faire ? <p>Les tablettes ont plusieurs avantages : elles sont mobiles et légères et peuvent notamment facilement servir d'enregistreur numérique nomade (ateliers lecture ou écriture, cours EPS...), leur écran est tactile ce qui permet une utilisation simple et ludique.</p> <p>Cependant, plusieurs problèmes ont été notés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les élèves peuvent utiliser les tablettes pour d'autres utilisations que celles prévues par le professeur. En guise de solution, on peut par exemple activer des restrictions (pour l'appareil photo, la caméra...) : chemin d'accès : réglages/général/restrictions - En ce qui concerne l'accès à internet, les établissements scolaires n'ont en général pas d'accès wifi. Le collège Lapassat à Romans a solutionné le problème en se dotant d'une borne wifi. Cependant les problèmes de sécurité demeurent tant au niveau de la santé (il est recommandé par précaution de désactiver le wifi quand on ne l'utilise pas) qu'au niveau de la sécurité des réseaux. - L'accès au réseau pédagogique n'est pas possible à partir d'une tablette. Une solution pourrait être la mise en place d'ENT.

	<p>- Un compte (adresse mail) est lié à une tablette. On peut créer un profil sur un Mac, cela permet de régler tous les profils. -La loi oblige de garder une trace pendant un an de tous les accès aux sites internet - De plus, il sera peut-être nécessaire de refaire la charte informatique et de vérifier que l'assurance prend bien en charge le matériel numérique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les fonctions Dans les tablettes, on trouve nombre de fonctions telles que « Énoncer la sélection » (pour les malvoyants), réglage de la luminosité et de l'inclinaison, appareil photo, caméra, et des fonctions pour produire et échanger (mail, Hubik...). Pour l'utilisation de la boîte mail, il faudra se poser la question du compte à configurer. Il est également possible de vidéo-projeter sans fil (Apple TV). • Les applications Selon les modèles de tablettes (Ipad, Android ou Windows 8) les applications sont différentes. Pour l'instant il y a plus d'applications sur Ipad, mais les choses évoluent vite. Quelques applications intéressantes : lelivrenumérique.fr ; ebiblio ; itunesU ; lemonde.fr ; Gallica bnf ; podcast... A noter aussi une application sur la semaine de la presse (comparaison de Unes). Il est recommandé d'avoir une politique précise en ce qui concerne les applications : les prévoir dans le budget, possibilité d'achat avec des cartes pré-payées, éventuellement sur crédits de disciplines. Cadre de la loi au niveau d'un établissement : <u>1 application par tablette</u> <p>En annexe, correspondance des applications Ipad/android</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les élèves en difficulté - L'application ebook permet de faire prononcer le texte d'un livre avec la possibilité de surligner et de trouver la définition des mots (élèves dys, FLE) - La fonction d'énonciation permet d'écouter un texte (élèves dys et FLE) - L'application Evernote couplé avec Skitch permet de créer des notes, des pages web... - L'application Bookcreator (sur Ipad) permet de créer des livres multimedia.
Auteurs du CR	Anne Fernandez, Collège Benjamin Malossane – Saint-Jean-en-Royans et Marie-Hélène Pellissier, Collège Daniel Faucher - Lorient
Pistes de travail à venir, prolongement	Bassin valentinois : Jeudi 13/02 au collège Jean Zay - thème : coopération professeurs-documentalistes /CPE Bassin romanais : Jeudi 06/02 au collège de l'Europe - thème : coopération professeurs-documentalistes /CPE
Indexation (tags, mots clés)	Education à la citoyenneté, éducation aux médias, politique documentaire, CCC. Tablettes, ressources numériques, élèves en difficulté.
Nb/Nom des annexes et productions	Annexe 1 – Catalogue d'applis pour tablettes